



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SUBMISSION À :
 Unité de réception des soumissions de l'Agence
 Parcs Canada 4e Avenue Est, bureau 720
 Calgary, AB T2G 4X3
 Bid Fax: (866) 246-6893

**REVISION 002 TO REQUEST FOR
 STANDING OFFER**

**RÉVISION 002 À DEMANDE
 D'OFFRES À COMMANDES**

The referenced document is hereby revised;
 unless otherwise indicated, all other terms and
 conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf
 indication contraire, les modalités de l'offre
 demeurent les mêmes.

Issuing Office - Bureau de distribution :
 Agence Parcs Canada
 Service national de passation de marchés
 220 - 4 4e Avenue Est, bureau 720
 Calgary, AB T2G 4X3

Title - Sujet :
 Génie civil (structures) SOA - Services de génie routier
 Services de génie, Ouest et Nord du Canada

Solicitation No. - N° de l'invitation : 5P420-19-0420/A	Date : 27 février 2020
---	----------------------------------

Amendment No. - N° de modification :
002

Client Reference No. - N° de référence du client :
n/a

GETS Reference No. | N° de référence de SEAG :
PW-20-00904849

Solicitation Closes - L'invitation prend fin : At - à : 14h00 On - le : 10 mars 2020	Time Zone - Fuseau horaire HAR
---	--

F.O.B. - F.A.B. :
Plant - Usine : **Destination :** **Other - Autre :**

Address Enquiries to - Adresser toutes demande de renseignements
 à : Jen Maheu

Telephone No. - N° de telephone : (587) 432-8458	Fax No. -N° de télécopieur : (866) 246-6893	Email Address – Courriel : jennifer.maheu@canada.ca
--	---	---

**Destination of Goods, Services, and Construction - Destination des
 biens, services, et construction :**
 See Herein – Voir aux présentes

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER - À REMPLIR PAR LE
 SOUMISSIONNAIRE**

Vendor/ Firm Name - Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :

Address - Adresse :

Telephone No. - N° de telephone :	Fax No. - N° de télécopieur :
--	--------------------------------------

**Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm
 Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de
 l'entrepreneur**

Signature :	Date :
--------------------	---------------

Modification 002

La présente modification vise à diffuser les réponses aux questions des soumissionnaires.

A. QUESTIONS ET RÉPONSES

Q7 Le fait de soumettre un projet de référence pour chaque type de projet énuméré à la section 3.2.3 fait-il partie des exigences obligatoires (réussite/échec)?

R7 Le respect des exigences obligatoires sera évalué conformément à la section 3.3 – Évaluation et cotation. Les propositions ne répondant pas aux exigences obligatoires des sections 3.2.1 à 3.2.4 seront évaluées, mais ne pourront pas obtenir les pleins points pour les exigences critères visées.

Q8 L'expert-conseil principal peut-il soumettre des exemples se rapportant à des sous-experts-conseils pour répondre aux exigences de la section 3.2.3?

R8 Comme énoncé à la section 3.2.3.1, « *Dans le cadre de ces projets, la société doit avoir été appelée à assurer la portée des services énumérés dans la partie Besoins (B)* ». Les projets réalisés par des sous-experts-conseils ne devraient être soumis que s'ils répondent clairement aux besoins (B) de la présente DOC, conformément aux sections 3.2.3.2 et 3.2.3.3.

Q9 L'Agence Parcs Canada exige-t-elle les curriculum vitae de tous les membres du personnel énumérés à la section 3.1.4?

R9 Les curriculum vitae des membres du personnel clés devraient être fournis, conformément à la section 3.2.4.3.

Q10 L'un des services qui pourrait être requis selon la section IG 2.1 est l'élargissement d'une route, ce qui semble quelque peu excéder la portée d'une COC structurale. Nous comprenons qu'il pourrait s'agir de raccords routiers, mais à proprement parler un élargissement de route semblerait relever de la COC pour des services de génie civil (5P420-19-0372/A) publiée par Parcs Canada le 23 décembre 2019. Pourriez-vous préciser qu'elle est la portée des travaux se rapportant à l'« élargissement de route »?

R10 La portée des travaux peut comprendre, sans s'y limiter, la construction de nouveaux ponts, l'examen de la conformité et de la faisabilité d'un concept de pont, y compris l'analyse des options, le phasage des travaux de construction ou de rénovation du pont relativement aux travaux de construction routiers dans leur ensemble, les raccords entre le pont et la route, la panification du cycle de vie d'un pont existant par rapport au calendrier d'élargissement de la route.

LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.